



Bracelet et permission demande refuser

Par **salamandre**, le **22/07/2011** à **17:33**

Bonjour, rnvoila mon conjoint est a la MA de villefranche sur saone pour une peine de 6mois il est récidiviste cette affaire avait eu lieu ds le 44 et maintenant il a changer de vie et il est ds le 69rnil avait deja effectuer auparavant une peine de 14 mois au CD de Nantes ou il avait eu perm etc et ici il a rien !rnca spip lui a di qu il avait pas besoin d un avocat mais elle n a transmit aucun document a la JAP et il a su le motif de refus qui etait : INCOMPATIBILITÉ D AMÉNAGEMENT DE PEINES !! ca veut dire quoi ??? alors que quand il a ete convoquer par la JAP pour cette affaire ou lui avait proposer un aménagement etc alors qu c est lui qui a refuser et il a dit je rentre de suite comme ca ceci sera fait !rnil est dc rentrer le 2 mai 2011 et il travail depuis le 6mai au sein de la maison d arret et il a un comportement exemplaire !rnaider moi je vous en supplie que dois je faire rnmerci